

Burundi : L'Assemblée nationale trouve un accord et adopte le Code électoral

MISNA, 11/9/2009 Au terme de 18 heures de débats houleux, l'assemblée nationale a fini par adopter dans la nuit de jeudi le nouveau code électoral, qui suscitait de virulentes critiques depuis plus de deux mois entre la majorité et l'opposition. Le texte prescrit notamment que le processus électoral commencera par des communales, conformément aux requêtes présentées par l'opposition. Adoptée presque à l'unanimité, la disposition devra maintenant être approuvée par le Sénat avant d'être définitivement promulguée.

À quelques mois seulement des élections, les tensions et les polémiques se sont multipliées au sein de la classe politique. Il y a quelques jours, le parti du régime avait retiré sa confiance à la commission électorale, l'accusant d'être ralliée à l'opposition. Pendant ce temps, le président Pierre Nkurunziza, ancien chef de la principale rébellion hutue, organise de nombreuses exhibitions de chants et de danses et des veillées de prières - le chef de l'État est un protestant pratiquant - pour célébrer ses quatre ans de gouvernement depuis son élection en 2005. (CC/CN) [CO]